NOTE DE PRESENTATION BREVE ET

SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communauté de Communes : www.cdc-portesduberry.fr

Budget Principal

- Section de Fonctionnement :

L'année 2022 a généré un excédent de fonctionnement de 216 156.91€.

Avec la reprise du résultat excédentaire antérieur *(331 491€)*, le résultat cumulé de clôture s'élève à 547 647.91€.

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 2.7 % par rapport à celles de 2021 passant de 2 169 435.38€ à 2 110 965.76 soit 58 469.62€.

Il faut noter que :

- Les charges à caractère général ont augmenté de 56 % par rapport à celles de 2021 passant de 88 359.10€ à 138 309.25 soit + 49 950.15€. Cette hausse est principalement expliquée par la prise en charge du dommage électrique à la MSPR (34 411€) et la maintenance du nouveau logiciel d'urbanisme.
- Les charges de personnel sont identiques à 2021 soit 172 822.68€.
- Le montant des atténuations de produits a connu diminution lié à la réduction de la dotation de solidarité versée aux communes.
- Les autres charges de gestion courante ont augmenté notamment via le versement de la subvention au budget Enfance (127 000€ en 2022 contre 100 000€ en 2021) et à l'augmentation de la cotisation au PLVA.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2022

Chapitre	CA 2022
011 Charges à caractère général	138309.25
012 Charges de personnel	172822.68
014 Atténuations de produits	1483958.04
65 Autres charges de gestion courante	258417.06
66 Charges financières	20055.59
7489 Reversement	0
042 Dotations aux amortissements	37403.14
TOTAL	2110965.76

Dépenses de fonctionnement par chapitre

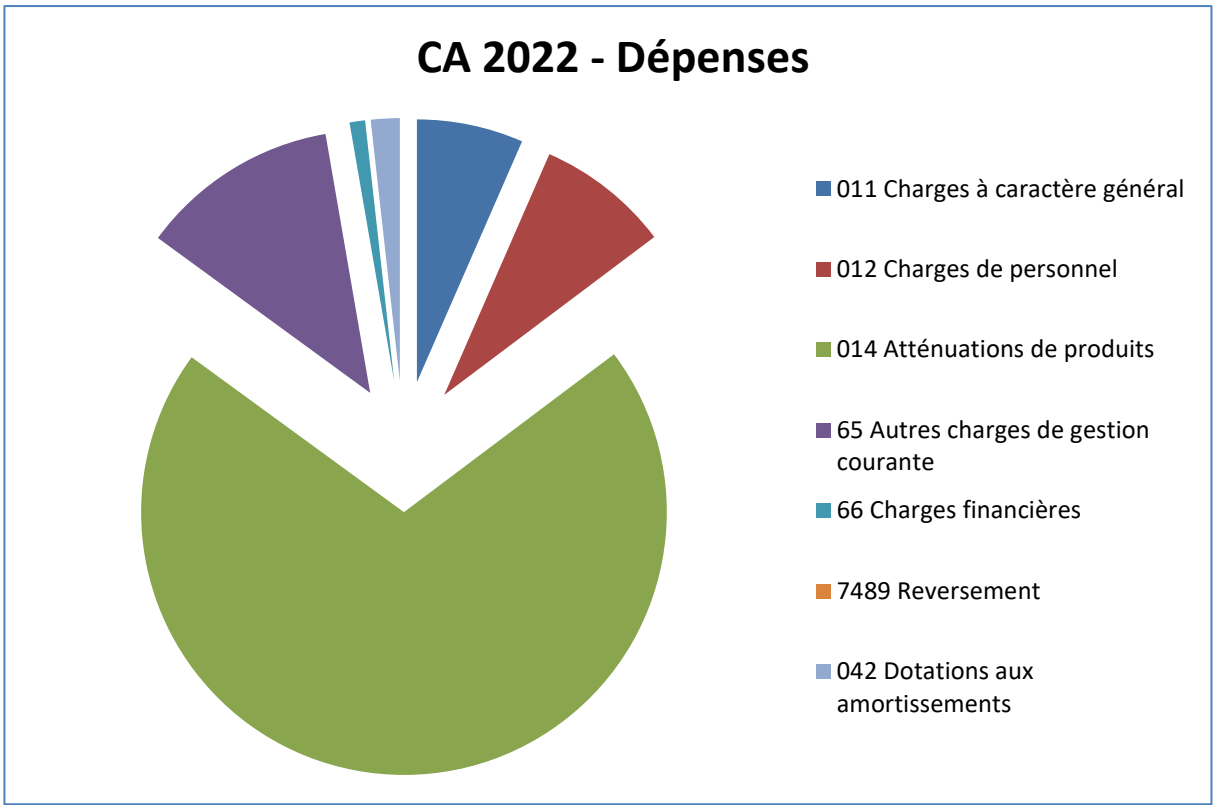

RECETTES

Les recettes ont augmenté de 3.16% par rapport à celles de 2021 passant de 2 255 870€ à 2 327 122.67€ soit + 71 252.67€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2022

Chapitre	CA 2022
013 – Atténuations de charges	0
70 – Produits des services	1461.31
73 – Impôts et taxes	1689751
74 – Dotations et participations	578531.77
75 – Autres produits de gestion courante	22370.38
77 – Produits exceptionnels	34194.29
042 – Opérations d'ordre	813.92
TOTAL	2327122.67

Recettes de fonctionnement par chapitre

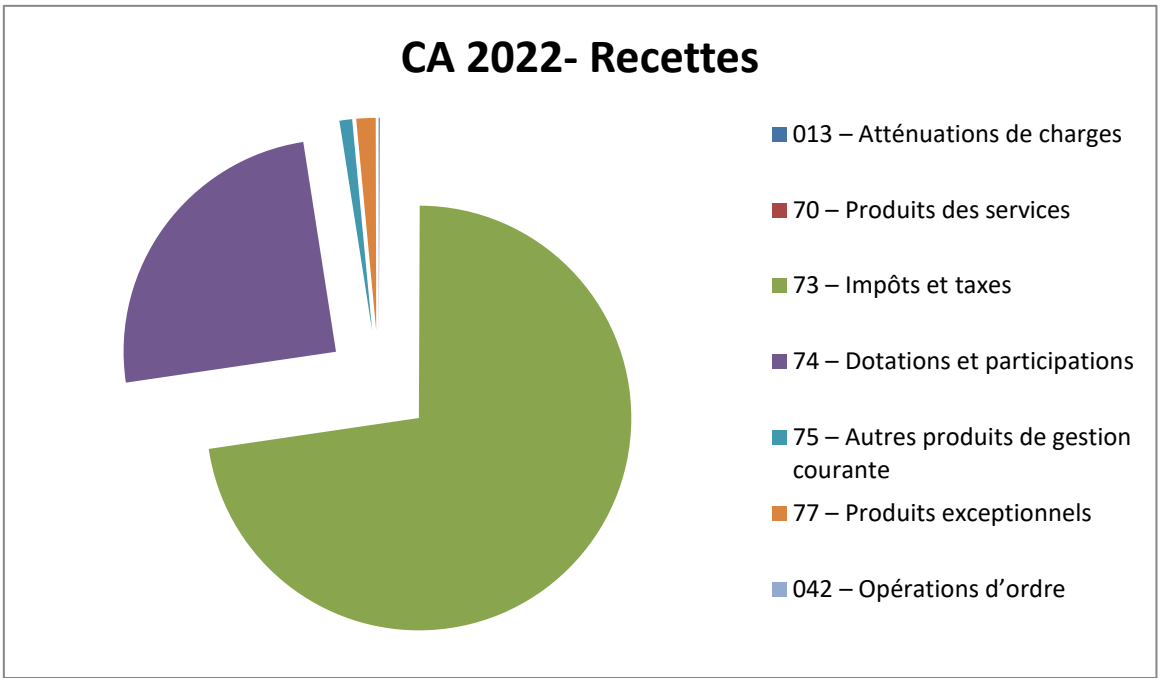

- Section d'Investissement :

L'année 2022 a généré un déficit d'investissement de – 42 041.92€. Ce déficit est atténué par le résultat excédentaire de 2021 (222 396.96€), le résultat de cumulé est de 180 355.04€.

DEPENSES

Les dépenses d'investissement ont diminué de – 54 % et sont passées de 621 358.78€ en 2021 à 238 695.32€ en 2022.Cette diminution s'explique principalement par la finalisation des deux bâtiments de la CDC.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2022

Chapitre	CA 2022
20 Immobilisations incorporelles	15027.78
204 Subventions d'équipement	0
21 Immobilisations corporelles	168250.41
23 Immobilisations en cours	1384.99
10 Dotations	0
16 Emprunts	100218.22
040 Operations d'ordre	813.92
041 Opérations patrimoniales	0
TOTAL	285695.32

Dépenses d'investissement par chapitre

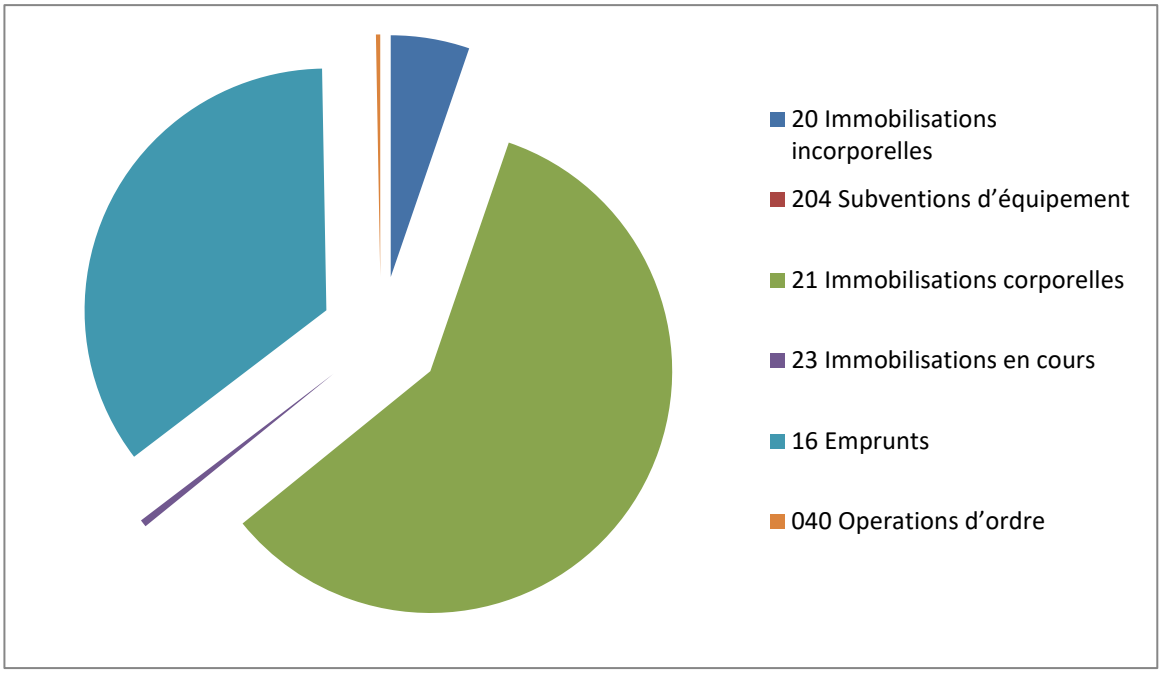

RECETTES

Les recettes ont diminué en passant de 780 298.91€ en 2021 à 243 653.4€ en 2022.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2022

Chapitre	CA 2022
13 Subventions	55507.9
16 Emprunts	0
21 Immobilisations corporelles	0
20 Immobilisations incorporelles	0
10 FCTVA, taxe d'aménagement	150742.36
1068 Affectation de la section de fonc.	0
040 Dotations aux amortissements	37 403.14
041 Opérations patrimoniales	0
TOTAL	243653.4

Recettes d'investissement par chapitre

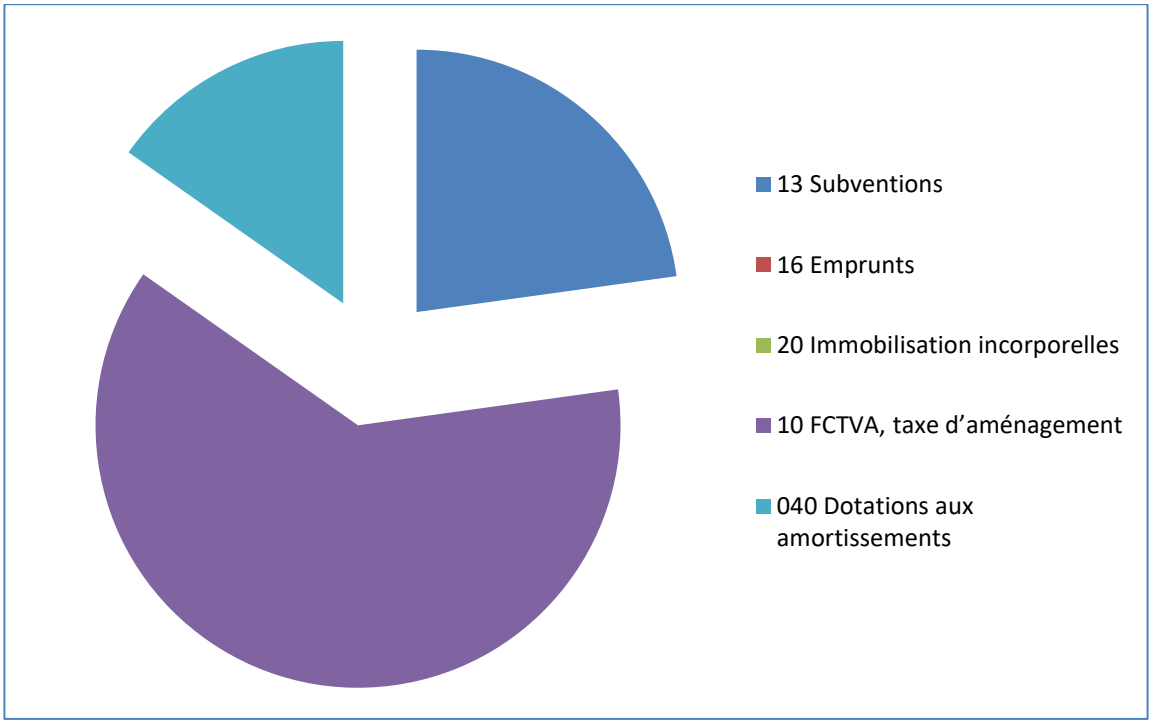

Budget annexe : Déchets Ménagers

- Section d'exploitation :

L'année 2022 a généré un excédent de 24 011.99€, le résultat de clôture cumulé s'élève à + 77 946.68 €. Cet excédent est principalement expliqué par la reprise d'une partie de la provision pour 23860 € (Pour mémoire en 2019 une provision d'un montant de 63 200€ a été faite, la provision est actuellement de 39 340 € et couvre l'intégralité des impayés.)

Budget annexe SPANC

- Section d'exploitation :

L'année 2022 a généré un excédent de fonctionnement de 1806.44€ auquel il convient d'ajouter l'excédent 2021 pour un montant de 194.83€ soit un résultat de clôture excédentaire d'un montant de 2 001.27€.

- Section d'investissement :

L'année 2022 a généré un excédent d'investissement de 146.51€ auquel il convient d'ajouter le déficit de 2021 -76.11€ soit un résultat cumulé excédentaire de 70.40€.

Budget annexe Enfance/Jeunesse/ Famille

- Section de fonctionnement:

Le budget E/J/F a généré un déficit de – 9 123.13€ en 2022 auquel il convient d'ajouter l'excédent cumulé de 88 980.21€ soit résultat de 79857.08€.

- Section d'investissement :

L'année 2022 a généré un excédent de 26 794.99€ qui est atténué par le déficit 2021 de - 2845.20€ soit un résultat cumulé excédentaire de 23 949.79€.

Budget annexe GEMAPI

- Section de fonctionnement:

L'année 2022 a généré un excédent de 3 388.17€ qui est ajouté à l'excédent 2021 de 6300.33€ soit un résultat cumulé excédentaire de 9 688.50€.

- Section d'investissement :

L'année 2022 a généré un excédent de 18.50€ ce résultat est principalement dû à la reprise du résultat excédentaire du syndicat de la Canche.